



## FIFYA 264 – 2011

### POLITIQUE DE GENRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOI ET JOIE

Foi et Joie, mouvement d'éducation populaire intégrale et de promotion sociale, agit avec et pour les populations marginalisées et exclues de la société par le moyen d'une action éducative et de promotion sociale qui s'occupe principalement des situations d'ordre culturel et socio-économique qui déterminent leur état de pauvreté, de discrimination et d'exclusion. Depuis quelques années, différents groupes du Mouvement se sont penchés sur la place qu'occupe le genre dans les problématiques qu'ils rencontrent. Ce document de politique veut servir de cadre d'action sur le thème du genre pour l'ensemble des Foi et Joie.

Tout d'abord, lorsqu'on parle de genre on fait référence aux « rôles sociaux construits pour la femme et pour l'homme sur la base de leur sexe ; (ils) dépendent d'un contexte socio-économique, politique et culturel spécifique et sont influencés par d'autres facteurs, tels l'âge, la classe sociale, la race et l'ethnie »<sup>1</sup>.

#### Fondement : Une question de justice

Le monde dans lequel nous habitons est inégal et injuste ; des relations de pouvoir asymétriques violent les droits économiques, sociaux, culturels et politiques de nombreuses personnes, en particulier de femmes. C'est pourquoi, nous sommes d'accord avec le système des Nations Unies : « Pour que la pauvreté appartienne au passé, il faut d'abord éliminer les inégalités entre les sexes. Il faut prendre des mesures audacieuses et faire preuve d'une détermination sans faille pour mettre fin aux inégalités entre les sexes à l'échelon individuel et institutionnel. Il faut s'attaquer aux mentalités, aux coutumes et aux valeurs qui nuisent aux femmes et aux filles. Aucune histoire, aucun héritage, aucune religion ou aucune tradition culturelle ne peuvent justifier ni les inégalités ni le manque d'autonomie. »<sup>2</sup>

Au-delà de l'économisme du PNUD, qui conçoit le développement humain en tant que processus d'élargissement des opportunités, des choix et des libertés des personnes, Foi et Joie propose un Développement Humain Intégral Durable<sup>3</sup> qui invite à porter l'attention sur le progrès de la personne dans toutes ses dimensions<sup>4</sup> (corporelle, intellectuelle, sociopolitique, psychoaffective, productive, esthétique, culturelle, éthique, historique et spirituelle), la promotion de ses capacités et de leur développement intégral ; ce qui conduit à l'analyse de la situation des femmes et des hommes et de la place qu'ils occupent, des rôles sociaux qu'ils jouent, des normes et des différences culturelles qui les distinguent. C'est par conséquent une affaire de justice que de construire des relations sociales et

<sup>1</sup> **IV Conférence Mondiale sur la Femme**, Beijing (1995) A/517322, citée par Hilka Pietilä (Finlande), dans « Transversalité de genre pour l'invisibilité ou l'autonomisation des femmes. Actes de la Conférence Annuelle de WIDE (Madrid, 4-6 octobre 2002), 2.2 Le rôle des Nations Unies dans l'introduction de la transversalité de genre en tant que principe de politique mondiale ». Disponible sur internet (en espagnol): <http://wide.global.net/wspa/wide15/1.htm>, consulté le 8 décembre 2011.

<sup>2</sup> **UNICEF**. La situation des enfants dans le monde 2007. UNICEF. 2006. Page 9. Disponible sur internet : <http://www.unicef.org/french/sowc/archive/FRENCH/La%20situation%20des%20enfants%20dans%20le%20monde%202007.pdf>. Consulté le 28 mars 2011.

<sup>3</sup> **Fédération Internationale de Foi et Joie**. Revue Internationale Foi et Joie No. 2. Education populaire, Communauté et Développement. « Education populaire, Communauté et Développement Durable. XXX Congrès de la Fédération Internationale ». Lima, Pérou, 2000. Caracas. 2001. Pages 125 à 127.

<sup>4</sup> **Fédération Internationale de Foi et Joie**. Revue Internationale Foi et Joie No. 4. Pédagogie de l'Education Populaire. « La Pédagogie de l'Education Populaire de Foi et Joie. XXXIII Congrès de la Fédération Internationale ». Asunción, Paraguay, 2002. Caracas. 2003. Pages 15 à 34.

politiques orientées vers l'égalité des chances et des droits entre les femmes et les hommes dans des sociétés démocratiques.

Si l'on n'aborde pas directement les relations de soumission et de subordination des filles et des femmes, présentes dans ce monde où les hommes sont considérés comme étant plus aptes à conduire les destins de la société, l'accès différencié (en faveur des hommes) aux ressources et bénéfices du développement sera encore reproduit. La position de victime de la discrimination et de la subordination des femmes dans la société s'ajoute à d'autres types de discrimination, de marginalisation et d'exclusion liés à la classe sociale, la race, l'âge, l'ethnie, entre autres, qui opèrent comme de réels obstacles pour le profit équitable des bénéfices du développement.

Une telle situation constitue la toile de fond des défis spécifiques que relève Foi et Joie tant dans les pays qu'au niveau local au quotidien, avec le souci d'aider à surmonter les inégalités et les injustices qui empêchent les femmes de déployer pleinement leurs capacités tant pour elles-mêmes que pour les sociétés dans lesquelles elles vivent, ainsi que d'inclure les hommes dans ce processus de transformation afin d'éviter que leurs pratiques de discrimination de genre restent un obstacle pour l'accomplissement des aspirations des femmes. « La relation entre la femme et l'homme est de réciprocité et de collaboration mutuelles. Il s'agit d'harmoniser, de se compléter et de travailler en additionnant les efforts. La femme est co-responsable, en lien avec l'homme, du présent et du futur de notre société humaine »<sup>5</sup>. Au-delà du développement, il s'agit de progresser en tant qu'êtres humains dans des relations de complémentarité, en acceptant les différences entre êtres humains, sans violence, pour construire ensemble la société à laquelle nous aspirons. Cette option suppose une intention politique d'émancipation vis-à-vis d'un ordre social source d'injustice et d'exclusion, tel que le manifeste le premier objectif de la Charte Internationale de Foi et Joie : « *Promouvoir la formation d'hommes et femmes nouveaux, conscients de leur potentiel et de la réalité qui les entoure, ouverts à la transcendance, qui soient des agents du changement et les protagonistes de leur propre développement* »<sup>6</sup>.

Ce défi est transférable à nos structures de fonctionnement, de prise de décisions et aux instances d'autorité de Foi et Joie. Il s'agit de la manière de procéder ou de ce que nous avons l'habitude d'appeler « notre manière de gérer » qui nécessite, entre autres : « *(des) compétences pour interagir avec les autres, pour valoriser et accepter les différences culturelles, de race et de genre sans les transformer en inégalités* »<sup>7</sup>.

Ceci nous provoque à redéfinir notre gestion intégrale institutionnelle, au sein de l'action éducative (formelle/non formelle) et au sein de la promotion sociale et de développement communautaire, en associant explicitement la réflexion et l'action avec une approche d'équité de genre. Pour que la complémentarité, la coordination, la communication, la confiance et l'engagement de toutes et de tous soient promus dans notre travail en équipe. Parce qu'il *n'est pas suffisant de faire le bien, il faut le faire bien*.<sup>8</sup>

Afin d'encadrer sa politique de genre, Foi et Joie reconnaît la réflexion accumulée à partir des courants de pensée et des pratiques dans ce domaine. Cependant, ces avancées devront dialoguer avec la réflexion institutionnelle existante dans la perspective de l'éducation populaire intégrale que propose le Mouvement afin de construire une pensée propre sur ce sujet.

---

<sup>5</sup> CELAM. Document d'Aparecida. V Conférence Générale de l'Episcopat Latino-Américain et des Caraïbes. Aparecida, 13-31 mai 2007. Document conclusif adressé au Saint Père pour sa publication. Paragraphe 452. Disponible sur Internet: <http://www.celam.org/aparecida/Frances.pdf> Consulté le 30 novembre 2011.

<sup>6</sup> Fédération Internationale de Foi et Joie. Pensée de Foi et Joie. République Dominicaine. 2008, page 11.

<sup>7</sup> Fédération Internationale de Foi et Joie. Revue Internationale Foi et Joie No. 11. Faire le bien et le faire bien. « Faire le bien et le faire bien ». XL Congrès de la Fédération Internationale 2009. San Salvador, Salvador ». Bogota. 2010.

<sup>8</sup> Fédération Internationale de Foi et Joie. Revue Internationale Foi et Joie No. 11. Faire le bien et le faire bien. « Faire le bien et le faire bien ». XL Congrès de la Fédération Internationale 2009. San Salvador, Salvador ». Bogota. 2010.

## POLITIQUE D'EQUITE DE GENRE DE FOI ET JOIE

### Objectif de la Politique d'Equité de Genre

Construire collectivement la justice, dans une approche d'équité de genre avec une vision de développement humain intégral durable pour toutes les personnes, tant dans la gestion institutionnelle du Mouvement Foi et Joie, que dans son action auprès des secteurs de la population qu'il rejoint pour réaliser sa Mission.

### Principes de la Politique d'Equité de Genre

- **Dignité de la personne humaine** : Il s'agit d'affermir la dignité de la personne humaine « parce que tous les êtres humains ont une dignité égale »<sup>9</sup>. Bien que selon l'originalité de chaque personne, de chaque peuple, de chaque homme et de chaque femme<sup>10</sup> la dignité humaine soit vécue différemment, elle reste le même référent pour tous et pour toutes. En raison de notre nature d'êtres humains, cette dignité est absolue dans chacune et chacun d'entre nous. Elle ne dépend ni de personne ni de quoi que ce soit. Cette dignité reste invariable. Elle est toujours égale pour toutes et pour tous.<sup>11</sup>
- **Cohérence avec la mission, la pensée et l'identité institutionnelles** : L'approche d'équité de genre doit être cohérente avec l'approche de développement humain intégral durable et d'éducation populaire intégrale et les valeurs défendues par Foi et Joie : justice, liberté, participation, fraternité, solidarité et respect de la diversité. La dignité humaine en constitue l'horizon.
- **Equité** : Il s'agit de promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes comme une condition du développement humain intégral et durable, en donnant plus à celui qui a moins<sup>12</sup> reçu et en intégrant la notion du « Bien Vivre », laquelle nous ramène à une relation plus harmonieuse et respectueuse avec tous les êtres vivants, ainsi qu'avec la nature dont nous faisons partie.
- **Perspective des droits humains**: Elle consiste à travailler dans le cadre des droits humains en les promouvant, exigeant leur respect et mettant en valeur les différences.
- **Dialogue culturel, négociation culturelle et interculturalité**: Il s'agit d'encourager tant l'expression de la propre parole que l'écoute de celle des autres, femmes et hommes, dans un dialogue permanent qui respecte les différences culturelles de tout ordre et élimine toute discrimination, dans le but de ne pas porter atteinte à l'intégrité physique, mentale ou spirituelle des personnes ou des collectifs impliqués.
- **Intentionnalité transformatrice** : Elle consiste à diriger nos actions vers la transformation des relations de genre inéquitables afin qu'elles contribuent à construire une société « dans laquelle toutes les personnes ont la possibilité de s'éduquer ainsi que de développer pleinement leurs capacités et de vivre avec dignité, dans laquelle toutes les structures sont au service de l'être humain et de la transformation des situations génératrices d'inégalité, de pauvreté et d'exclusion ».<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup> **Maritain, Jacques**. Intervention lors de la réunion des hommes convoqués par les Nations Unies pour élaborer un code d'éthique pour tous les peuples de la Terre après la Seconde Guerre Mondiale. Cité par De Roux, Francisco dans sa conférence « Fondements de Foi et Joie » lors du XLII Congrès International « Identité et spiritualité au service de la mission ». Bogota, 11 novembre 2011.

<sup>10</sup> **CELAM**. Op. cit. Paragraphes 48 et 453.

<sup>11</sup> **De Roux, Francisco**. Conférence « Fondements de Foi et Joie », lors du XLII Congrès International « Identité et spiritualité au service de la mission ». Bogota, 11 novembre 2011. Dans : Revue Internationale Foi et Joie. No. 13. « Identité et spiritualité au service de la mission ». Bogota. Avril 2012.

<sup>12</sup> **CELAM**. Op. cit. Paragraphe 47.

<sup>13</sup> **Fédération Internationale de Foi et Joie**. III Plan Stratégique 2010-2014. Bogota. 2010. Page 31. Voir aussi **CELAM**, Op. cit. Paragraphe 454.

- **Mise en contexte** : Il s'agit de concrétiser ce cadre de politiques et de stratégies selon les besoins et les réalités nationales et spécifiques de chacune des Foi et Joie.
- **Appropriation** : Elle consiste à développer en chaque personne la capacité de s'approprier de la réalité de l'inégalité de genre afin de la changer en se transformant soi-même ainsi que ses relations interpersonnelles et sociales « de manière à contribuer au développement intégral des autres et à la promotion sociale communautaire, à encourager la formation de sujets libres et de citoyens actifs avec une conscience critique, des savoirs, des habiletés et des valeurs qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie et de transformer leur environnement ». <sup>14</sup>

## **Politiques, stratégies et lignes d'action d'Équité de Genre de Foi et Joie**

### **Politique 1. Construire et institutionnaliser l'approche d'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable de Foi et Joie.**

#### **Stratégies :**

- 1.1 Analyser, réfléchir, ratifier, diffuser et mettre en place les engagements internationaux et/ou fédératifs exprimés dans ce document, en les adaptant à la réalité et au contexte des équipes directives de la fédération et des Foi et Joie nationales, régionales, des centres éducatifs et de promotion sociale.
- 1.2 Développer la réflexion spécifique de genre dans les congrès et réunions internationales et l'incorporer dans le langage et les documents institutionnels.
- 1.3 Promouvoir, au sein de la fédération et des pays, des équipes de travail qui réfléchissent et construisent l'approche d'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable de Foi et Joie, en y consacrant un temps déterminé suivant chaque cas.

#### **Lignes d'action :**

- 1.3.1 *Assigner, tant dans les instances fédératives que dans les Foi et Joie nationales, des ressources pour encourager la mise en place de la politique selon leurs contextes particuliers.*
- 1.3.2 *Consolider la commission de genre fédérative pour encourager la construction de l'approche d'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable de Foi et Joie.*
- 1.3.3 *Encourager des communautés de praxis<sup>15</sup> d'équité, des communautés d'apprentissage, des réseaux d'homologues et d'autres réseaux d'échange de savoirs et de réflexion autour des aspects de genre à Foi et Joie.*
- 1.4 Sensibiliser et former en permanence sur l'approche d'équité de genre le personnel de la fédération et des Foi et Joie (nationales, régionales et des centres éducatifs), en recourant à la déconstruction des imaginaires qui encouragent l'inégalité.

#### **Lignes d'action :**

- 1.4.1 *Concevoir au niveau fédératif et dans les Foi et Joie nationales des routes de formation sur l'équité de genre.*
- 1.4.2 *Inclure l'approche d'équité de genre dans la salle de classe, dans les pratiques de formation d'éducateurs et dans les processus d'éducation non formelle/alternative.*

<sup>14</sup> Fédération Internationale de Foi et Joie. III Plan Stratégique 2010-2014. Page 30.

<sup>15</sup> On assimile praxis au cycle de pratique-théorie-pratique ou d'action-réflexion-action pour transformer la situation de départ.

1.4.3 *Former les équipes fédératives et des Foi et Joie nationales dans l'identification, la formulation, l'exécution, le suivi, la systématisation et l'évaluation de projets avec une approche d'équité de genre.*

1.5 Garder la cohérence entre l'action des différents programmes fédératifs, des Foi et Joie nationales, régionales, des centres éducatifs et de promotion sociale du Mouvement avec la politique d'équité de genre institutionnelle.

1.6 Générer une plus grande participation des femmes dans les diverses instances de prise de décision institutionnelles (fédérative, nationales, régionales et des centres éducatifs) et promouvoir l'usage de langage non sexiste.

**Ligne d'action :**

1.6.1 *Revoir la politique de ressources humaines de la Fédération et des Foi et Joie nationales du point de vue de l'équité de genre.*

1.7 Générer au niveau fédératif et des Foi et Joie nationales des publications sur des thèmes de genre en relation avec l'action institutionnelle.

**Ligne d'action :**

1.7.1 *Elaborer, selon les besoins des différents contextes, du matériel pour les différentes routes de formation sous l'approche de l'équité de genre, adapté aux domaines d'intervention institutionnelle (formelle, non formelle et de promotion sociale) et/ou niveaux institutionnels (fédératif, national, régional et centres éducatifs).*

1.8 Systématiser et diffuser les bonnes pratiques institutionnelles sur les processus de construction de l'équité de genre.

1.9 Faire des enquêtes pour connaître la situation de l'équité de genre au niveau institutionnel.

**Ligne d'action :**

1.9.1 *Réaliser des études sur les conditions, les besoins, les demandes et les attentes des filles, des garçons, des femmes, des hommes dans les domaines d'intervention (formelle, non formelle ou de promotion sociale) des Foi et Joie nationales.*

**Politique 2 : Intégrer l'approche d'Equité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable tant dans les politiques que dans la praxis et l'action publique de Foi et Joie.**

**Stratégies :**

2.1 Promouvoir des relations interpersonnelles et sociales égalitaires (quels que soient le sexe, l'âge, l'ethnie, l'origine, la couleur de la peau, la religion, la préférence politique, le besoin d'une éducation spéciale) sous une approche d'équité de genre, d'autonomisation et de culture de paix.

**Lignes d'action :**

2.1.1 *Encourager la construction de l'espace public avec la participation active et le leadership social des citoyens, notamment des filles et des femmes.*

2.1.2 *Empêcher toute sorte de discrimination et de violence, notamment à l'encontre des femmes et éduquer pour l'acceptation, le respect et la valorisation des différences.*

2.1.3 *Elargir les opportunités éducatives et l'autonomisation des filles et des femmes dans les centres éducatifs de Foi et Joie.*

- 2.2 Promouvoir l'action publique et l'impact social, la participation et les alliances avec les organisations qui favorisent l'approche de l'équité de genre dans les domaines de la citoyenneté et de l'espace public.

**Lignes d'action :**

- 2.2.1 *Etablir une complémentarité et des synergies avec des institutions ayant de l'expérience sur le thème de l'équité de genre.*
- 2.2.2 *Participer dans des communautés qui ont une praxis de l'équité de genre, avec d'autres organisations similaires.*

**Politique 3 : Renforcer l'équité de genre dans l'ensemble de l'action et des projets de Foi et Joie et en faire un axe transversal.**

**Stratégies :**

- 3.1 Elaborer un document guide sur les principes, la méthodologie et les lignes d'action spécifiques nécessaires pour construire effectivement l'équité de genre au sein de la Fédération, lequel sera adapté par les Foi et Joie nationales selon le contexte des régions et des centres éducatifs.
- 3.2 Inclure l'approche de l'équité de genre dans la gestion<sup>16</sup> de toutes les instances du Mouvement.

**Lignes d'action :**

- 3.2.1 *Promouvoir l'analyse sous l'approche de l'équité de genre dans toutes les instances<sup>17</sup>, modalités<sup>18</sup>, composantes de la gestion<sup>19</sup>, ainsi que dans les différents instruments institutionnels, en désagrégeant les données par sexe et en établissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de changement, que ce soient des indicateurs de résultats, de processus ou d'impact.*
- 3.2.2 *Encourager des processus de planification (stratégique et opérationnelle) qui adoptent l'approche de l'équité de genre dans les outils (données désagrégées par sexe, analyses de genre, statistiques de genre, etc.) ainsi que dans les documents institutionnels (Plan Stratégique Institutionnel des Foi et Joie nationales, Plans Opératifs Annuels, Projets Educatifs Institutionnels, etc.).*
- 3.2.3 *Tenir compte non seulement des demandes des hommes, mais aussi spécialement de celles des femmes, lors de l'établissement des lignes de base, de l'identification de problèmes et de la formulation de projets d'équité de genre et mettre en relief les difficultés réelles de ces processus, ainsi que leurs impacts différents sur les femmes et les hommes.*
- 3.2.4 *Faire le suivi et l'évaluation du travail des Centres Educatifs de Foi et Joie, des bureaux Régionaux et Nationaux et des équipes fédératives du point de vue de l'équité de genre.*
- 3.2.5 *Inclure explicitement l'approche de l'équité de genre, de ses indicateurs respectifs et de ses instruments dans les processus du système d'amélioration de la qualité de l'éducation de Foi et Joie.*

---

<sup>16</sup> La gestion comprend la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation de toute action institutionnelle. Afin d'approfondir ce sujet, voir le Document du Congrès 2009 au Salvador. **Fédération Internationale de Foi et Joie**. Revue Internationale Foi et Joie No. 11. Op. cit. Pages 11 à 53.

<sup>17</sup> Fédérative, nationales, régionales et de centres éducatifs.

<sup>18</sup> Temps plein, temps partiel et à distance (radiophonique et par internet).

<sup>19</sup> Planification, exécution, suivi et évaluation.

3.3 Développer des processus de formation continue relatifs à l'approche de l'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral et Durable.

**Lignes d'action :**

3.3.1 *Elaborer une route de formation sur l'approche de l'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable pour les équipes fédératives, nationales et régionales.*

3.3.2 *Elaborer une route de formation sur l'approche de l'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable pour les communautés scolaires<sup>20</sup> (éducatrices et éducateurs, élèves et mères et pères de famille) et pour le travail avec les jeunes.*

3.3.3 *Elaborer une route de formation sur l'approche de l'Équité de Genre dans le Développement Humain Intégral Durable pour les participants de nos services d'éducation non formelle et alternative.*

3.4 Définir des actions spécifiques d'équité de genre dans toutes les instances institutionnelles.

**Ligne d'action :**

3.4.1 *Générer des environnements favorables à l'équité de genre dans la culture institutionnelle aux niveaux fédératif, national, régional et des centres éducatifs<sup>21</sup>.*

**Politique 4 : Encourager l'autonomisation individuelle et collective sous l'approche de l'équité de genre dans le Mouvement d'Éducation Populaire et de Promotion Sociale Foi et Joie.**

**Stratégies :**

4.1 Promouvoir le leadership sous l'approche de l'équité de genre, ainsi qu'une plus grande participation des femmes aux instances de prise de décisions dans leurs domaines d'action.

4.2 Rendre visible et valoriser l'apport des femmes dans le Mouvement d'Éducation Populaire de Foi et Joie.

---

<sup>20</sup> « Le congrès de Lima entend par communauté scolaire les personnes et les relations établies dans la pratique quotidienne d'un centre éducatif de Foi et Joie. » Dans **Fédération Internationale de Foi et Joie**. Education et promotion sociale communautaire. Revue Internationale Foi et Joie. N° 8. République Dominicaine. 2007. Page 29.

<sup>21</sup> Quelques moyens pour favoriser l'équité de genre dans les différents niveaux institutionnels : *le recours à un langage non sexiste, des statistiques différenciées entre hommes et femmes, des analyse d'impact différenciés par sexe dans les projets, des plans d'action ou d'amélioration pour corriger des situations d'inégalité , la révision des projets éducatifs institutionnels afin d'inclure l'approche de genre, l'inclusion dans la mesure du possible des thématiques spécifiques de genre dans le curriculum, une éducation technique où l'on encourage la rupture des stéréotypes de genre liés à des spécialités spécifiques, la participation équitable des hommes et des femmes dans les activités des centres éducatifs, la reconfiguration équitable des espaces des centres éducatifs, la révision des rôles dans les IRFA sous l'approche de l'équité de genre et la promotion de la participation équitable à la gestion éducative des pères et mères de famille.*